



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2026

PUBLICATION DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

(APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

L'an deux mille vingt - six et le 19 octobre à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				MASSOUH	Anne		X		E. HUGOU
FANGUIAIRE	Sandrine	X				BONESSO	Paul		X		S. FANGUIAIRE
CHALLIER	Bruno	X				JEAN-JEAN	Mickaël	X			
LECLERC	Caroline	X				WIERYSZKOW	Noémie	X			
CHAIX	Jacques	X				D'ASSISI	Florian			X	
SCHILLINGER	Martine	X				MATHIEU	Maurice	X			
POURRIERE	Denis	X				HOURS	Cyrille		X		
MARUZZOLO	Francis	X				LANGLOIS	Marilyne		X		
CATALDI	Catherine	X				HOURS	Alexys		X		
CAVALLARO	Sylvie	X						13	5	01	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : 13

Absents : 06

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 02

Absents excusés sans procuration : 03

Autres absents : 01

A l'appel des conseillers présents, le quorum tel que défini à l'article Article L2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales étant constaté, le Maire a déclaré la séance du conseil municipal ouverte à 19h00.

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Sandrine FANGUIAIRE a été proposée comme secrétaire de séance.

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

2. Dénomination du bâtiment maison communale de santé

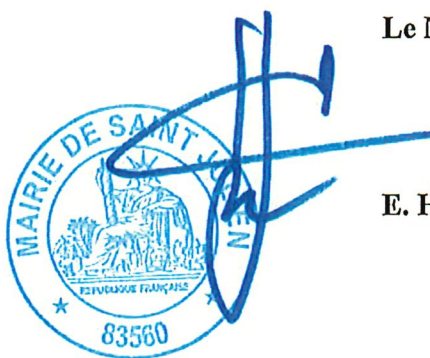
Le Maire propose de rendre hommage à l'ancien médecin de la Commune, Éric Gillet, en adoptant, avec l'accord de la famille, la dénomination suivante pour le bâtiment : « Maison Communale de Santé Docteur Éric GILLET ». La Commune souhaite ainsi rendre hommage à l'œuvre locale à Saint Julien de Eric Gillet dans le cadre de l'exercice de sa profession de médecin, au service de ses concitoyens.

Eric Gillet avait également exprimé son sens du service de ses concitoyens par l'exercice d'un mandat d'élu au sein du Conseil Municipal de Saint Julien pendant plusieurs années.

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

L'ordre du Jour des délibérations étant épuisé, sur proposition de M. le Maire le Conseil Municipal évoque l'organisation de l'inauguration du bâtiment de la Maison de santé prévue pour le lendemain matin.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance du Conseil Municipal à 20h00



Le Maire,

E. HUGOU